

LETTRES DE NOS LECTEURS

Saint-Antonin et ses affaires municipales

Léo Paul Dionne Saint-Antonin

Un peu partout au Québec, on constate que le monde municipal est sur la défensive pour ne pas dire mal en point : Fonds publics abusés. Éthique bafouée. Déontologie malmenée. Transparence brouillée. Reddition de comptes suspectée. Discours politique outrancièrement manipulé. Bref, plus personne ne semble avoir la réelle capacité de faire la différence entre les choses bien et les choses mal. Tout s'équivalait.

Que faire alors devant ce sérieux désordre moral? Voilà la question essentielle à laquelle nous sommes collectivement confrontés. La réponse se trouve vraisemblablement dans une véritable participation citoyenne aux affaires publiques. Autrement dit, puisqu'il s'agit de nos affaires, c'est à nous de s'en occuper.

En ce qui concerne notre gouvernance locale n'est-elle pas celle qui est si près de nous qu'elle touche notre porte-feuille? À la réunion du 4 mars dernier, Madame la D.G. (directrice générale) s'est adressée aux élus et au public pour réclamer une confiance pleine et entière à l'égard de son travail administratif et de ses chiffres. Rien de moins. Puis d'un même ton malicieux, elle a en quelque

sorte affirmé que les explications budgétaires sont superflues, si l'essentiel demeure incompris de la part du citoyen. Et ce, devant un public contribuable étonné et silencieux. Comme propos méprisant, il est difficile de faire mieux.

Le 12 février 2013, le maire Thibault convoquait à peu d'avis son Conseil en séance extraordinaire. Pour demander que la marge de crédit de la municipalité soit doublée de 300 000 à 600 000 dollars. Tout cela figure aux écritures du procès-verbal de cette réunion (12 fév.). De même que dans le bulletin municipal de mars 2013. Les raisons invoquées sont les suivantes : Rentrée des comptes de taxes en entente. Aides financières gouvernementales non reçues. Nombreux travaux de voirie effectués et mise aux normes de l'eau et des étangs aérés. Manque de liquidités!... En conséquence.

Pour ce qui est du style «relations publiques » du maire Thibault et son traitement bâclé des dossiers, ils n'ont pas d'égal. Tout va bien aime-t-il à répéter. Tout le reste n'est que positionnement politique d'adversaires, ou mauvaise humeur citoyenne selon lui.

Si une saine gestion fait défaut est-ce à dire qu'elle est malsaine? Aux citoyens contribuables que nous sommes d'y répondre. Alors que notre compte de taxes souffre d'obésité, on nous demande de payer toujours plus et plus. Puis, mine de rien pendant ce temps, notre endettement municipal atteint un niveau record et inégalé jusqu'à ce jour. Est-ce que tout cela est administrativement acceptable? Aux payeurs de taxes de s'y exprimer.

En novembre prochain, il y aura des élections municipales au Québec. À nous de nous lever et de porter un jugement critique et lucide. Et d'aller voter en masse. D'être candidats, candidates. Le service public n'est-il pas quelque chose de grand, d'honorable, et de noble. Puisqu'il s'agit de nos affaires à nous donc de s'en intéresser. À défaut de quoi la démocratie municipale, chez nous comme ailleurs au Québec, n'est qu'une désolante caricature.